

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 Décembre 2014

Le Conseil Municipal élu, s'est réuni au lieu ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Maire,

PRÉSENTS : Jean-Jacques THOMAS – Agnès RUFIN – Michel BOMBARD – Jacqueline POLU – Francis GRAVELEINE – Alain VASSEUR – Nicole ZAMBLERA – Jean-Philippe PIOCELLE – Aurélie VINCENTI– Didier LALANNE – Cécile LEVASSEUR - Sylvie COURTAUT - Mathieu SMETRYNS – Christian BLANC, Delphine MENU.

ABSENT EXCUSE : Mme ZAMBLERA Nicole

PROCURATION : M. VASSEUR avec pouvoir à M. THOMAS

ORDRE DU JOUR

1. **Commission Communale de révision des Listes électorales**
2. **Accueil périscolaire Le Coudray sur Thelle**
3. **Budget Caisse des Écoles**
4. **Création site internet Commune**
5. **Colis de Noel Aînés**
6. **Acquisition véhicule communal**

1. COMMISSION COMMUNALE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

Après délibérations, le Conseil Municipal,

FIXE comme suit la Commission de Révision des Listes Électorales

- M. BOMBARD Michel
- M. BLANC Christian
- M. LALANNE Didier
- Mme MENU Delphine
- Mme POLU Jacqueline
- Mme RUFIN Agnès
- Mme VINCENTI Aurélie

2. ACCUEIL PERISCOLAIRE COMMUNE LE COUDRAY SUR THELLE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Mairie du Coudray sur Thelle relatif à l'utilisation des services de leur centre de loisirs par des enfants de personnes qui résident la Commune de Laboissière en Thelle.

Il indique que compte tenu des frais supportés par la Commune du Coudray sur Thelle, une participation financière d'un euro par heure et par enfant sera sollicitée dès le 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil Municipal, après délibérations
Compte tenu de l'existence de structures équivalentes gérées par l'ILEP dans des communes limitrophes,

DECIDE de ne pas passer de convention avec la Commune de LE COUDRAY SUR THELLE et par conséquent de ne pas participer financièrement à ce centre de loisirs.

3. BUDGET CAISSE DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa précédente délibération relative à la création d'un Budget Caisse des Écoles.

Il tient à préciser que sur ce budget ne seront prises en charges que les dépenses de fonctionnement relatives aux établissements scolaires.

4. CREATION SITE INTERNET COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que la création d'un site internet est en cours de création pour la Commune de LABOISSIERE EN THELLE.

Il propose, avant la mise en ligne de ce site une présentation auprès des élus le Vendredi 26 décembre 2014 à 19h30 sur le tableau numérique dans l'enceinte de l'école.

5. COLIS DE NOEL

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Communal d'Action Social de la Commune offre aux aînés de 65 ans et plus de la Commune des colis pour Noël il propose de fixer la date pour procéder à la distribution de ces colis aux différents bénéficiaires.

6. ACQUISITION VEHICULE COMMUNAL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder au remplacement du véhicule communal.

Il présente à ce titre les propositions suivantes :

- Véhicule Renault Kangoo Express pour un montant de 21 581.70 € TTC
- Véhicule Dacia Dokker Van pour un montant de 20 952.50 € TTC

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT les options et équipements supplémentaires offert pour le véhicule Renault

Après en avoir délibéré,

DECIDE l'acquisition d'un véhicule de marque RENAULT KANGOO EXPRESS pour un montant remisé de 21 581.70€ TTC

INSCRIT les crédits au budget 2015

Le Maire,